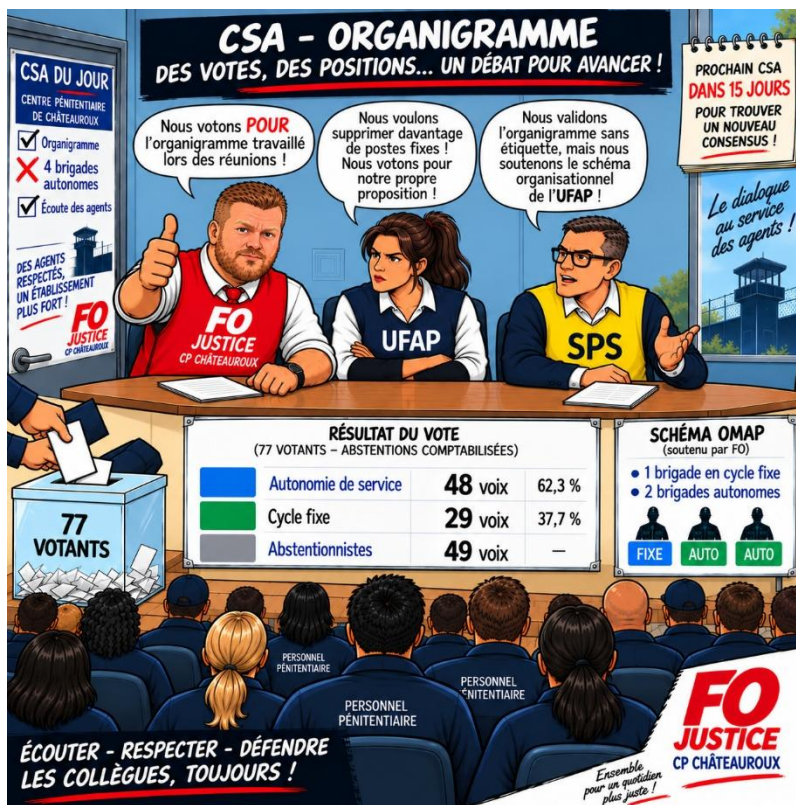


PAS DE PLANNING

Seul FO fait le choix de TOUS les agents.



Ce jour s'est tenu le CSA concernant la validation de l'organigramme appliqué.

FO JUSTICE CP CHÂTEAUROUX vote, avec ses 2 voix, en faveur de l'organigramme travaillé lors des réunions.

Le SPS indique que, s'agissant d'un organigramme sans étiquette syndicale, il **vote POUR**.

Seule l'UFAP, souhaitant supprimer davantage de postes fixes, **vote pour sa propre proposition**.

Organigramme travaillé lors des groupes de travail :

- **3 POUR / 1 CONTRE**

Concernant le choix des collègues sur la mise en place de brigades autonomes, sur **126 votants** :

- **Autonomie de service : 48**
- **Cycle fixe : 29**
- **Abstention : 49**

P.-S. : Lors d'une réunion, la **CGT** et l'**UFAP** souhaitaient interdire le droit de vote aux collègues en poste fixe...

FO JUSTICE CP CHÂTEAUROUX, respectant le choix des collègues, retire son schéma organisationnel ne comportant pas de brigade autonome.

Nous faisons donc le choix du schéma proposé par l'OMAP, qui se compose **d'une brigade en cycle fixe et de deux brigades autonomes**, avec nos **2 voix**.

L'UFAP, suivie par le SPS, vote avec **2 voix** en faveur d'un fonctionnement avec **100 % brigades autonomes**, méprisant ainsi les abstentionnistes et ceux souhaitant un cycle fixe !

